

Département : Calvados

Pont l'Évêque,
le 23/06/2026

N° d'ordre : 2026-02

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Compte rendu de la séance du 23 juin 2026 à 14h30

Le Conseil de la Vie Sociale du Centre Hospitalier de Pont l'Évêque s'est réuni le 23 juin 2026 à 14h30, en salle de réunion de l'EHPAD.

Assistaient à la réunion :

Représentants des personnes accueillies en EHPAD :

MASSOT Didier, Président
MIGNON Isabelle

Représentants des familles et/ou représentants légaux :

LETALLEUR Brigitte
MOREAU Edwige
CANU Claude

Représentant du personnel nommé par les organisations syndicales :

BESNARD Lydia

Anne Lise COME, Directrice de site
Manuella LASNIER, FF cadre de santé
Laurence SPELTY, représentante des agents de l'EHPAD.
Adélaïde LECESNE
Sylvie CHARDEY, animatrice
Emmanuel GRANDJEAN, secrétaire de direction
GHELDORF Sandrine, responsable qualité

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 23 MARS 2026

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. BILAN EVENEMENTS INDESIRABLES 2025

En préambule, Madame COME informe le CVS de la prise de fonction de Madame Sandrine GHELDOF, responsable qualité et gestion des risques du CH Lisieux et du CH Pont-l'Évêque.

Madame GHELDOF détaille ensuite le bilan des événements indésirables de 2025, soulignant l'augmentation des déclarations. Madame GHELDOF passe en revue les différents items.

En conclusion, l'année 2025 confirme l'amélioration de l'acculturation de la démarche de gestion des risques de l'établissement avec :

- ✓ Un accroissement du nombre de signalements ;
- ✓ Un taux de traitement proche de 100 % ;
- ✓ Une mise en œuvre quasi systématique d'actions correctives ou préventives.

Les axes prioritaires pour 2026 seront :

- ✓ Développer davantage les analyses en équipe pour l'ensemble des événements indésirables
- ✓ Renforcer la prévention des événements récurrents : situations de violence, absence de prescription informatisée...
- ✓ Poursuivre la sensibilisation des équipes au signalement et notamment au signalement relatif à la prise en charge du résident ou du patient.
- ✓ Améliorer le suivi de l'efficacité des actions mises en œuvre.
- ✓ Développer le retour d'expérience institutionnel afin de diffuser les bonnes pratiques.

Madame GHELDOF conclut en rappelant que les déclarations d'événements indésirables sont un levier pour l'amélioration de la prise en charge des résidents et des patients.

3. POINT EVALUATION DE L'EHPAD

Madame COME rappelle les dates de l'évaluation et indique que l'auto-évaluation de la partie gouvernance a été réalisée.

Madame COME souligne que démarre une phase de travail sur le terrain, auprès des résidents et des équipes soignantes. Elle précise également que les membres du CVS seront sollicités par les experts visiteurs lors de l'évaluation.

Madame COME annonce qu'un CVS spécifique à l'évaluation de l'EHPAD sera programmé en janvier ou février 2026.

4. POINT RECLAMATIONS / REMERCIEMENTS

Madame COME présente le document projeté en séance (**voir diaporama en annexe**). Une seule réclamation a été enregistrée depuis le dernier CVS, relative à l'absence de verres dans les chambres des résidents lors d'un épisode de chaleur alors que des professionnels faisaient une bataille d'eau dans les couloirs.

Madame COME indique qu'un rappel sur le comportement à adopter a été effectué et qu'un point canicule a été réalisé ce matin avec mise en place d'un plan d'action : distribution de brumisateurs, tours d'hydratation mis en place, mise à disposition des pièces rafraîchies, distribution supplémentaire de laitages, de glaces, de compotes...

Madame LETALLEUR demande que la salle Arc en Ciel, qui est climatisée, soit ouverte le weekend. Madame COME est favorable à la demande.

Madame MOREAU demande qu'une vigilance soit apportée pour servir les résidents qui ne peuvent pas se servir et interroge Madame COME sur la traçabilité de la distribution d'eau. Madame COME indique que la traçabilité est effectuée sur le dossier patient informatisé.

Madame MOREAU informe les membres du CVS d'une réclamation d'une résidente restée 45 minutes sur les toilettes. La famille aurait sollicité les soignants mais ces derniers étaient occupés dans une autre aile alors qu'un agent était présent dans la salle de restaurant. Madame COME dit comprendre le mécontentement de la famille mais rappelle que chaque professionnel a une tâche à l'instant T et que les compétences de chacun sont bien identifiées.

Madame MOREAU interroge Madame COME sur le temps imparti aux agents pour la toilette de chaque résident. Madame COME rappelle que les modalités de fonctionnement qui dépendent de la personne accompagnée, de sa pathologie, de son autonomie et de son état de forme.

Madame MOREAU indique qu'elle a dû faire intervenir un médecin extérieur pour sa mère afin qu'elle bénéficie d'une prescription de shampoing antifongique. Elle demande plus de vigilance pour les shampoings des résidents, tout comme pour la fixation avec colle des prothèses dentaires de sa mère.

5. POINT ELECTIONS CVS

Madame COME indique que le scrutin pour le renouvellement des membres du conseil de la vie sociale se déroulera du mercredi 18 au vendredi 20 novembre de 13h30 à 16h30 dans la salle des associations. Le dépouillement aura lieu juste après la fermeture du bureau de vote le vendredi 20 novembre.

Madame COME présente le retroplanning de ces élections et rappelle le nombre de sièges à pourvoir dans chaque collège.

Collège	Titulaires Suppléants	
Résidents (personnes accompagnées)	3	3
Familles / représentants légaux	3	3
Mandataires judiciaires	1	1
Professionnels employés	2	2
Représentants du personnel (désignation syndicale)	1	1

6. TARIFS EHPAD JUIN 2026

Madame COME présente les tarifs au premier juin 2026 suite à l'arrêté du Conseil Départemental. Elle évoque la mise en place du tarif différencié depuis le 3 novembre 2025 et indique que ce dernier n'évoluera pas pour le moment.

Madame COME rappelle la situation financière de l'EHPAD qui se redresse mais est toujours difficile.

7. DROIT DE VISITE EN EHPAD

Madame COME rappelle le changement de réglementation qui ne permet plus d'imposer des horaires de visites aux familles et proches. Toutefois, elle indique qu'il faut privilégier les visites en dehors des périodes de soins et en dehors des repas dans certains cas de figure.

Madame COME indique un livret facile à lire et à comprendre, dédié au droit de visite a été mis à disposition des résidents et de leurs proches sur la place du village.

Madame LETALLEUR évoque la possibilité pour les visiteurs de venir avec des animaux domestiques. Madame COME précise que cela est possible dans le respect des normes et sans que cela ne perturbe le fonctionnement de la structure.

8. POINT ANIMATION

Madame COME annonce le départ en retraite de l'animatrice et évoque le recrutement de son successeur. Une quinzaine de candidatures ont été reçues qui seront étudiées par Madame BRIERE et Madame COME.

En attendant la prise de poste du nouvel animateur ou de la nouvelle animatrice, il sera demandé aux professionnels de proposer des animations aux personnes hébergées.

Madame COME rappelle que la kermesse annuelle a été reportée au regard des fortes chaleurs et qu'elle se déroulera le mercredi 1^{er} juillet.

9. APPEL A PROJET QUALITE DE VIE AUX TRAVAIL

Ce point de l'ordre du jour fait l'objet d'un avis du CVS

Madame COME indique qu'un projet permettant l'acquisition d'un système de sécurisation et d'alerte des unités UVP et UPHV va être déposé. Madame COME rappelle qu'il s'agit de deux unités avec des résidents présentant des pathologies pouvant engendrer des comportements violents pour le personnel et pour eux-mêmes.

Ce système d'alerte avec alarme et géolocalisation permettra de garantir la sécurité et de protéger personnels et résidents. Madame COME souligne qu'un système similaire est déjà expérimenté sur l'EHPAD de Lisieux.

A l'unanimité des membres présents, le CVS émet un avis favorable à l'appel à projet tel que présenté.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur CANU demande où en est le solutionnement des multiples fuites d'eau à l'EHPAD. Madame COME indique que les experts sont passés et étudient la possibilité de mettre en place un second réseau en parallèle. Madame COME souligne que l'établissement est en attente de la proposition d'indemnisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

Le Président du CVS

Didier MASSOT

